

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 14766

Numéro SIREN : 912 873 593

Nom ou dénomination : COMOP GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 127968

COMOP GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 51 RUE DE PARADIS 75010 PARIS 10
912 873 593 RCS PARIS

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 1^{er} JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux
Et le premier juin,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Cyril GONZALEZ-ROCHER préside la séance en qualité Président,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent le nombre d'actions requises.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport du Président.
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président, après avoir donné lecture de son rapport, rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement formalités légales et règlementaires.

Enfin le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Gonzalez-Rocher Cyril, et désigne ce jour en qualité de nouveau Président de la Société pour une durée indéterminée :



- La société CGRAM FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 1 BD Hippolyte Pinaud, 95880 ENGHIEEN-LES-BAINS, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 912 344 942 RCS PONTOISE.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur d'un original afin d'effectuer les formalités requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Cyril GONZALEZ-ROCHER

